

**Paul Otlet (1868-1944) et la comptabilité :**  
**La Classification Décimale Universelle (CDU),**  
**les schémas et diagrammes et leur emploi en**  
**comptabilité, l'Association Internationale de**  
**Comptabilité (AIC)**

**Eddy E. FELIX**

FELIX ET FELIX S.P.R.L.

Chaussée de Tubize, 135

B-1440 BRAINE- LE- CHATEAU

Tel : +32.2.387.20.81

[eddy.felix@bureaufelix.be](mailto:eddy.felix@bureaufelix.be)

# **Paul Otlet (1868-1944) et la comptabilité : La Classification Décimale Universelle (CDU), les schémas et diagrammes et leur emploi en comptabilité, l'Association Internationale de Comptabilité (AIC)**

## **Résumé**

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la révolution industrielle autorise tous les espoirs pour l'humanité : le monde semble prêt pour vivre une ère nouvelle de progrès partagés. Paul Otlet, un des pères de la bibliographie est un esprit universel, idéaliste et visionnaire. En 1895 avec son ami Henri La Fontaine (1854-1943) il découvre la classification décimale du bibliothécaire américain Melvil Dewey et obtient de pouvoir l'étendre à d'autres domaines que les livres. En 1901, il sera le premier à l'appliquer à la comptabilité. Pendant plus d'un quart de siècle, il s'intéressera à la comptabilité et à son organisation professionnelle. Il donnera tout son souffle à l'Association Internationale de Comptabilité qui tiendra 10 congrès de 1910 à 1939. Pour Paul Otlet, la comptabilité est un instrument de paix qui doit répondre aux besoins de l'organisation mondiale.

## **Mots clés**

Paul Otlet, Classification décimale universelle, Société Académique de Comptabilité de Belgique, Association Internationale de Comptabilité.

# **Paul Otlet (1868-1944) and accounting : Universal Decimal Classification, charts and diagrams and their use in accounting, International Accounting Association.**

## **Abstract**

At the end of the 19<sup>th</sup> century, the Industrial Revolution meant that there was nothing that mankind could not hope for - the world appeared to be ready for a new era of shared progress. Paul Otlet, one of the fathers of bibliography, was a universal thinker, an idealist and a visionary. In 1895, together with his friend Henri La Fontaine (1854-1943), he discovered the decimal classification which had been invented by the American librarian Melvil Dewey and obtained the authority to extend it to fields other than books. In 1901 he became the first person to apply it to accounting. For more than a quarter of a century he took an interest in accounting and the way that the profession was organised. He then put his all into the International Accounting Association (IAA) which held ten congresses from 1910 to 1939. Paul Otlet saw accounting as an instrument which could help to bring about peace and which needed to be tailored to the way that the world is organised.

## **Keywords**

Paul Otlet, Universal decimal classification, Academic Accounting Society of Belgium, International Accounting Association.

# ***LA CLASSIFICATION DECIMALE UNIVERSELLE ET SON EMPLOI EN COMPTABILITE***

Paul Otlet est un idéaliste et un visionnaire. Il est à la fois auteur, entrepreneur, juriste et utopiste. Avec son compagnon et ami Jean La Fontaine (1854-1943), Prix Nobel de la Paix en 1913, il est un pionnier de la coopération internationale.

Il déploie une activité titanesque et voit grand en tout. Pendant plus d'un quart de siècle, il s'intéresse à la comptabilité à son organisation professionnelle. Il est le premier à présenter un plan comptable à classification décimale en 1901 et est le promoteur de l'Association Internationale de Comptabilité née à Charleroi (AIC) en 1911.

Le but de la comptabilité est de répondre aux besoins de l'organisation mondiale comme il l'exposera au 5<sup>e</sup> Congrès de l'Association Internationale de Comptabilité (AIC) de Bruxelles en 1926.

Sur certains plans on peut comparer Paul Otlet à Simon Stevin (1548-1620) un autre esprit universel, qui fut mécanicien, architecte et géographe, inventa une notation nouvelle des décimales, développa le système décimal aux poids et mesures, créa les termes d'une langue scientifique néerlandaise claire et simple pour remplacer le latin. Simon Stevin marqua pendant plus de 25 ans un intérêt particulier pour la comptabilité ; sa théorie, sa pratique et son histoire

Paul Otlet est né à Bruxelles le 23 août 1868. Il est le fils d'Edouard Otlet, un industriel et financier qui a fait fortune dans l'industrie des transports : les chemins de fer et les tramways dans tous les pays du monde, en Europe, en Russie, en Argentine ...

Il fait des études au collège Saint-Michel à Bruxelles dont il sort Primus. Il commence le droit à l'Université Catholique de Louvain et le termine à l'Université Libre de Bruxelles. Docteur en droit en 1890 il fait son stage d'avocat chez Edmond Picard (1836-1924), juriste renommé,

fondateur du Journal des Tribunaux et des Pandectes qui deviendra l'un des premiers sénateurs socialistes<sup>1</sup>.

En 1891, Otlet participe à un ouvrage collectif « *Le Sommaire Périodique des Revues de Droit* », tables mensuelles de tous les articles juridiques publiés dans les périodiques belges. Dans ce cadre, il rencontre Henri La Fontaine (1854-1943), personnalité d'envergure qui avait également fait son stage d'avocat chez Edmond Picard.

Ils partagent le même désir d'organisation du travail intellectuel et le même sentiment d'urgence face à une systématisation des connaissances<sup>2</sup>. C'est ainsi que leur naît l'idée de cataloguer intégralement la production bibliographique de tous les temps, de tous les lieux, en toutes langues et sur toutes les matières.

C'est de cette époque que date leur passion pour la bibliographie qu'ils cherchent à ériger en science.

En 1895, ils découvrent le système de la classification décimale des livres inventé en 1876 par Melvil Dewey (1851-1931), un bibliothécaire américain.

La Classification Décimale de Dewey (CDD) est un système visant à classer l'ensemble du savoir humain dans une bibliothèque.

La CDD répartit les ouvrages en dix classes. Chaque classe est divisée en dix divisions, chaque division en dix subdivisions et ainsi de suite.

En mars 1895 Paul Otlet demande à Melvil Dewey de pouvoir utiliser son système et de l'étendre à d'autres domaines que les livres.

Ce droit lui est accordé pour autant que les travaux ne soient pas traduits en anglais.

La Classification Décimale de Dewey (CDD) sera complétée et perfectionnée par la Classification Décimale Universelle (CDU) développée par Henri La Fontaine et Paul Otlet. C'est ainsi que Paul Otlet sera le premier à appliquer la CDU à la comptabilité en 1901.

---

<sup>1</sup> En 1893, Edmond Picard fait partie d'une commission extra-parlementaire pour la réforme de la loi sur les sociétés, qui préconise l'adoption d'une « formule uniforme et générale du bilan » à introduire dans la législation.

<sup>2</sup> LEVIE Françoise - *L'homme qui voulait classer le monde* - Paul Otlet et le Mundaneum, Ed. Les impressions nouvelles 2008, p. 53

## *1. Répertoire Bibliographique Universel (RBU)*

Six mois après la découverte du système américain, Otlet et La Fontaine organisent la première Conférence Internationale de Bibliographie qui se tient à Bruxelles du 2 au 6 septembre 1895 et y présentent la classification décimale et sa mise en pratique dans 6 meubles à 72 tiroirs renfermant les 400.000 premières fiches.

Ce fut un franc succès, les participants votent la création d'un Institut International de Bibliographie (IIB).

Les travaux sont encouragés par le roi Léopold II et par arrêté royal du 12 septembre 1895, les services de l'Institut sont érigés en Office Public.

Le gouvernement s'engage à mettre à la disposition de l'institution des locaux appropriés et de subvenir aux frais occasionnés par les travaux.

L'IIB veut construire le Répertoire Bibliographique Universel (RBU) des publications de tous les temps, de tous les pays et de toutes les sciences.

Cet ouvrage sera l'œuvre majeure de l'IIB.

Près de 18 millions de fiches seront rédigées, classées, échangées entre 1895 et 1930.

Les fiches sont classées dans des casiers-tiroirs étudiés pour une consultation optimale. Ces fiches de format fixe de 12, 5 x 7 cm, perforées dans le bas, sont encore en usage dans des bibliothèques du monde entier.

En 1904 paraît le manuel du Répertoire Bibliographique Universel (RBU)<sup>3</sup> qui comporte 1800 pages et présente la table principale comme suit:

0. Ouvrages généraux
1. Philosophie
2. Religion, Théologie
3. Sciences sociales et Droit
4. Philologie, Linguistique
5. Sciences pures
- 6. Sciences appliquées Technologie
7. Beaux-arts
8. Littérature
9. Histoire, Géographie

---

<sup>3</sup> Mundaneum – Mons - Institut International de Bibliographie - publication n°63 ,1904

Les sciences appliquées présentent les divisions suivantes :

**6. Sciences appliquées Technologie**

60 Questions diverses

61 Médecine

62 Art de l'ingénieur Technique Génie civil et militaire Industries mécaniques

63 Sciences agricoles Agriculture Zootechnie Chasse et Pêche

64 Economie domestique Technique de la vie domestique

→ 65 Technique du commerce, des communications, des transports

Dans le corps de l'ouvrage nous trouvons :

**65 Moyens de communiquer**

Divisions générales

651 Organisation des bureaux

652 Ecriture

653 Sténographie Ecriture abrégée

654 Télégraphe Câbles Signaux Communication à distance

655 Industrie du livre Imprimerie Edition

656 Transport en général

→ 657 Comptabilité

658 Sciences commerciales en général

659 Divers

La comptabilité se présente comme suit :

**657 Comptabilité**

Tenue de livres

657. 1 Méthodes ou systèmes divers de comptabilité

. 11 Comptabilité en partie simple

. 12 Comptabilité en partie double

. 13 Comptabilité méthode américaine

. 14 Comptabilité méthode de centralisation

657. 2 Compte en général, Comptabilité

657. 3 Livres divers de comptes et documents de comptabilité constatant des résultats

657. 4 Comptes et opérations à comptabiliser

657. 5 Espèces diverses de comptabilités classées d'après leur objet

- . 51 Comptabilité privée
- . 52 Comptabilité des entreprises
- . 53 Comptabilité des sociétés

657. 6 Vérification et expertise d'écritures  
657. 7 Comptabilité publique

Selon Paul Otlet et Henri La Fontaine les livres ne sont pas les seuls détenteurs de la connaissance : la presse et l'image jouent aussi un rôle important dans l'accès au savoir.

Le concept de « *documentation* » apparaît alors et des sections spécialisées voient le jour au sein de l'IIB.

Dans le bulletin périodique de la Société Académique de Comptabilité de Belgique (SACB) de septembre 1911, Paul Otlet, présentera un article « *Les schémas et diagrammes dans l'expression de concepts et des principes de la comptabilité* »

## 2. *L'harmonisation comptable Belgique avant l'ère des plans comptables*

### 2. 1 Les cinquecontistes

Une première ébauche d'harmonisation comptable apparaît à la fin du 18<sup>e</sup> siècle avec les cinquecontistes. Ces comptables sont appelés ainsi parce qu'ils utilisent cinq comptes généraux.

Cette comptabilité a été initiée par Edmond Degrange<sup>4</sup> (père), arbitre en matière commerciale, membre de la Société académique des sciences de Paris, qui publie en 1795 « *La tenue des livres rendue facile* ». <sup>5</sup>

Cette méthode servira de référence à de nombreuses générations de comptables jusqu'en 1939. <sup>6</sup>

Cette harmonisation de la comptabilité est enseignée en Belgique notamment par Charles Henri Barlet (1798-1878) né à Arras, professeur de sciences commerciales et d'économie politique à l'Athénée Royal de Liège.

---

<sup>4</sup>Edmond Degrange - Orthographe retenue par Ernest Stevelinck dans la *Comptabilité à travers les Âges*, Bruxelles, Bibliothèque royale Albert 1er, 1970 p.158

<sup>5</sup> Edmond Degrange trouvera son inspiration auprès de Bertrand François de Barrême qui entrera dans l'histoire en devenant un nom commun et en perdant un « r »

<sup>6</sup> DEGOS Jean-Guy, *Histoire de la comptabilité*, Presses Universitaires de France, 1998 p.87

Il publie à Malines en 1857 un *Traité complet des opérations commerciales et de la tenue des livres - Ouvrage spécialement propre à la Belgique*.

La comptabilité recouvre les comptes de personnes et les comptes généraux divisés en cinq comme suit :

1. -Marchandises générales,
2. -Caisse,
3. -Effets à recevoir
4. -Effets à payer,
5. -Profits et pertes.

Tout système (de comptabilité) a pour but d'ouvrir des comptes propres à suivre le mouvement du capital dans les différentes opérations pour le retrouver à l'inventaire, augmenté ou diminué par le solde du compte de Pertes et Profits qui en représente les résultats. Tout système de comptabilité peut donc être considéré comme une *mécanique* dont le capital est *la force motrice*, les comptes, *les rouages de la machine*, et le compte de pertes et Profits, *l'effet produit*.<sup>7</sup>

Cette comptabilité de commerçant sans modification de ses principes de base tentera, mais ne parviendra pas, à s'adapter aux besoins de l'évolution industrielle.

## **2. 2. La classification par chapitres et articles de H. Godefroid**

En réaction aux limites qu'imposent les cinquantistes H. Godefroid dans son « *Cours de comptabilité pratique industrielle et commerciale* » publié à Charleroi en 1864, propose une comptabilité à vocation industrielle en chapitres et articles.

Chap. I - Premier établissement

Articles :

Immeubles divers

Matériel

Mobilier

Chap. II - Frais généraux

Chap. III - Magasins généraux

Chap. IV - Comptabilité divisionnaire

Chap. V - Comptes particuliers

Titre VI - Service Financier.

Les conceptions de la classification par chapitres de H. Godefroid seront développées dans les « *Règles de la Société Générale de Belgique* ».

---

<sup>7</sup> BARLET Charles-Henri - *Traité complet des opérations commerciales et de la tenue des livres - Ouvrage spécialement propre à la Belgique*, Malines, 1857 p.400

Ce classement des comptes en 12 chapitres subdivisés en articles connut une grande vogue.<sup>8</sup>

Ce plan en chapitre et articles est le premier plan comptable que Jacques Richard classe en monisme formel.<sup>9</sup>

### *3. Première application de la classification décimale universelle à la comptabilité*

Dans sa recherche d'une utilisation étendue du système de la classification universelle (CDU) et de la fédération des associations, Paul Otlet s'intéresse assez tôt à la comptabilité, à son enseignement et à l'organisation de la profession.

Son but est d'arriver à une harmonisation internationale des règles de comptabilité.<sup>10</sup>

Pour Paul Otlet la comptabilité est Une dans ses principes et dans ses méthodes, quelles que soient les branches d'activité économique auxquelles elle s'applique.

Qu'il s'agisse de chemins de fer, de métallurgie ou de banque, les relations comptables sont les mêmes dans leurs éléments essentiels car elles concernent des valeurs et non des objets.

Les détails des comptes varient seuls.

*Il a donc paru possible en principe et en fait d'établir un schéma universel de comptabilité ou Classification Universelle des Comptes, et par suite, d'arrêter une notation comptable conventionnelle qui permette de représenter et de désigner chacun de ces comptes d'une manière simple concise et mnémonique.*

Le Bulletin de l'Institut International de Bibliographie (IIB) de 1901 publie une application du principe de la classification décimale faite en classant les bilans, en vue d'obtenir la similitude et l'unité nécessaire pour la comparaison des résultats.

*La classification des comptes est faite d'après la fonction qu'ils remplissent dans les transformations de valeur et d'après les données principales qu'une comptabilité doit mettre en évidence.*

---

<sup>8</sup> COLLEYE Joseph - *Le Plan Comptable Minimum Normalisé et son appropriation aux entreprises*. Bruxelles, Ed. Comptabilité et productivité, 1978 p. 37.

<sup>9</sup> RICHARD Jacques (1995) *The evolution of accounting chart models in Europe from 1900 to 1945*, European accounting review,4 :1,87-124

<sup>10</sup> DE BEELDE Ignace, *Development of a Belgian Accounting Code*, Accounting Historians Journal Vol.30 n°2, December 2003.

*Dans la classification on introduit un grand nombre de comptes d'ordre et de méthode en usage dans les comptabilités perfectionnées.*

*Les comptes d'ordre sont ceux qui servent à redresser certains mouvements de valeur (différences à régulariser) ou à rectifier la situation des comptes de valeurs immobilisées ou disponibles (amortissement, réserve pour dépréciation). On donne ainsi aux situations mensuelles ou aux inventaires annuels la régularité qui leur ferait défaut par suite des mouvements de valeur en avance ou en retard sur les dates de ces situations et inventaires. (frais généraux payés par avance, factures à payer).*

*Les comptes de méthode sont des comptes substitutifs et d'attente par lesquels on obtient certains contrôles et certaines statistiques.*

Paul Otlet s'inspire non pas des travaux du belge H. Godefroid qui étaient, après quelques aménagements, en vigueur dans les charbonnages, hauts fourneaux, laminoirs, ateliers de construction, et verreries contrôlés par la Société Générale de Belgique, mais des auteurs français Adolphe Guilbaut (*Traité de comptabilité et d'administration industrielle*, 1865) et Eugène Leautey (*Sciences des comptes*, 1889) et de leur classification commune proposée dans les « *Principes Généraux de Comptabilité* » de 1895.

La notation des comptes est la notation décimale.

Ainsi le compte apport sera désigné par le nombre 122. 3 dont la signification est celle-ci ;

- 1 Comptes de capital
- 12 Comptes d'ordre et de méthode des comptes du capital
- 122. Actions et parts
- 122. 3 Apports

## **AVANT PROJET DE SCHEMA UNIVERSEL DE COMPTABILITE.**

### Table méthodique des comptes

#### **1. Comptes de Capital**

- 1.1. Comptes divers du comptable d'origine, apporteur du capital ;
- 1.2. Comptes d'ordre et de méthode (Capital, actions, réserves, etc.)

## **2. Comptes de valeurs**

- 2.1 Valeurs immobilisées ;
  - 211 Comptes de valeurs immobilisées ;
    - 211.1 Fonds de commerce ;
    - 211.2 Brevets ;
    - 211.3 Assurance ;
    - 211.4 Immeuble, Matériel et Mobilier ;
      - 211.41 Immeuble ;
      - 211.42 Matériel et outillage ;
      - 211.43 Mobilier ;
    - 211.5 Fonds de prévoyance et de retraite ;
  - 212 Comptes d'ordre et de méthode ;
    - 212.1 Frais d'organisation ;
    - 212.2 Amortissement des valeurs immobilisées ;
- 2.2 Valeurs disponibles ;
- 2.3 Valeurs engagées ;

## **3. Comptes de tiers :**

- 3.1 Comptes de personnes tierces ;
- 3.2 Comptes d'ordre et de méthode (intérêts, coupons, obligations, etc.)

## **4. Comptes de résultats**

- 4.1 Ventes ou recettes ordinaires ;
- 4.2 Résultats d'opérations diverses ;
- 4.3 Profits et pertes accidentels ;
- 4.4 Commissions, change et intérêts divers ;
- 4.5 Escomptes et rabais ;
- 4.6 Frais généraux non imputés ou imputés en trop ;
  - 461 Frais généraux non imputés
  - 462 Frais généraux imputés en trop
- 4.7 Exercice ou résultats d'exercice 19.. .

Le schéma universel est suivi d'un index alphabétique des comptes dont voici un extrait..

Comptes	Nombre classificateur	Fonctionnement des comptes			
		Mouvement		Solde	
		Crédité	Débité	Créditeur	Débiteur
Actionnaires	112	par			
Actions émises	122.1				
Actions souscrites	122.1				

Il a donc délimité la matière en quatre groupes de comptes alors qu'il aurait pu en faire la discrimination dans dix classes<sup>11</sup>.

D'autre part, il importe de souligner que dans cette première application de la classification décimale des comptes, Paul Otlet n'utilise pas le zéro<sup>12</sup>.

### 3. 1 La comptabilité par chapitres de l'Union Internationale des Tramways.

Les archives conservées au Mundaneum et aux Archives Générales du Royaume (AGR) de Mons ne possèdent pas de dossiers d'archives inventoriées sous l'Union Internationale des Tramways.

La découverte aux AGR d'un exemplaire de la revue « *Le Comptable-Organe mensuel des comptables belges* » n° 1 du 15 janvier 1913 permet de retracer que la comptabilité décimale est utilisée par l'Union Internationale des Tramways.

Paul Otlet a de l'influence dans cette union de par les activités paternelles poursuivies par son frère.

*L'Union Internationale des Tramways se réunit depuis bon nombre d'années périodiquement en congrès, et au XII<sup>e</sup> Congrès International, tenu à Londres en 1902, fut présenté un schéma de comptabilité, établi par chapitres, permettant de contrôler, de comparer les diverses dépenses et recettes faites par les compagnies de tramways et de chemins de fer d'intérêt secondaire.*

<sup>11</sup> COLLEYE Joseph, opus cité p.39

<sup>12</sup> HAULOTTE Robert-in -Guide comptable belge(sous la direction de Colleye Joseph) p. 2201/19- Bruxelles Ed. Comptabilité et Productivité, 1992

*La comptabilité ordinaire était insuffisante pour renseigner tous les détails que contiennent les chapitres. C'est ce qui fit préférer ce mode de comptabilité par les rapporteurs.*

*Le XIII<sup>e</sup> Congrès, tenu à Vienne en 1904, s'occupa à nouveau de la question et la mit au point.*

*Il recommanda à toutes les compagnies affiliées le schéma qui fut adopté.*

*Au XVI<sup>e</sup> Congrès, tenu à Bruxelles en 1910, quelques modifications y furent apportées, mais la base (les chapitres) resta.*

*Il n'est pas possible de grouper en chapitres tous les comptes généraux d'une entreprise. Aussi, seul le compte d'Exploitation des tramways est divisé en chapitres.*

*Le nombre de comptes généraux varie suivant les pays et les nécessités locales.*

Classification adoptée par :

## **L'UNION INTERNATIONALE DES TRAMWAYS**

1. Direction
2. Mouvement
3. Traction
4. Conduites électriques
5. Matériel roulant
  5. 1 Nettoyages et graissage
    - 5.1.1 Graissage des voitures (moteurs compris)
  5. 2 Entretien des caisses
    5. 2. 1 Entretien et peinture des caisses de voitures
    5. 2. 2 Réparations par suite d'accident
6. Voies
7. Bâtiments
8. Frais généraux
9. Divers

La classification décimale offre de grands avantages et facilite de beaucoup la besogne du comptable. Celui-ci se l'assimile assez vite.

D'autre part, chaque fois que l'industrie subit une modification, l'on peut ajouter une nouvelle subdivision. Les cadres des chapitres sont suffisamment larges sous ce rapport<sup>13</sup>.

Cette classification par chapitres et articles s'inspire de celle développée par H. Godefroi en 1864.

### 3. 2 Gabriel Faure-La classification décimale et son emploi en comptabilité.

Le Bulletin de l'IIB de 1909 présente un article de Gabriel Faure « *La classification décimale et son emploi en comptabilité* ». Ici l'auteur s'inspire de H. Godefroid.

Cet article est paru une première fois dans le n°1 - janvier 1909 de la revue belge « *Les cahiers commerciaux* » de Louis Daubresse de Mons, et Gabriel Faure s'exprime en substance comme suit :

*[...] l'emploi des feuillets mobiles permet de classer les comptes comme on veut, de maintenir indéfiniment le classement primitif ou d'y apporter les modifications reconnues nécessaires, mais ceci établi, et c'est un point essentiel : quel classement faut-il adopter ?*

*Question fort importante et dont on ne s'est peut-être pas, jusqu'ici, suffisamment préoccupé.*

*Cherchons la manière de les regrouper le mieux possible.*

*En premier lieu, il faut tracer un cadre suffisamment général pour que ses grandes lignes admettent, sans bouleversement, tous les éléments nouveaux qu'on aura besoin d'y incorporer. Chaque **compartiment** doit avoir sa signification propre et fournir un chiffre global qui, joint aux chiffres résultant des compartiments voisins, constituera une situation d'ensemble aisée à consulter.*

*Ceci fait, on déterminera le nombre et l'intitulé des « **chapitres** » à ouvrir dans chaque compartiment. Ces chapitres seront les « **comptes** » proprement dits.*

*Mais beaucoup de chapitres doivent être eux-mêmes subdivisés en « **articles** » et certains articles en paragraphes si l'on veut être suffisamment renseigné.*

*Quand on procède à une organisation comptable, on ne tarde pas à s'apercevoir que le numérotage des chapitres, articles et paragraphes présente des difficultés... Ces difficultés de numérotage sont généralement résolues, je l'ai constaté, par l'emploi de la classification décimale. Elle repose sur le principe suivant :*

---

<sup>13</sup> (AGR Mons cote MIP BR 242) L'article signé Alph.François, Chef de comptabilité des mines de Lincheng (Chine) dans le Comptable-Organ mensuel des comptables belges n° 1 du 15 janvier 1913.

*Une unité, un ensemble d'objets à classer étant représenté par 1., on peut le diviser en dix groupes correspondant aux indices :*

0,0    0,1    0,2    etc.    0,9

*Chaque groupe se subdivise, à son tour, en dix parties. Prenons par exemple le groupe 0,3, il comprend :*

0,30    0,31    0,32    etc.    0,39

*A son tour, la partie 0,30 comprend dix **subdivisions** :*

0,300    0,301    0,302    etc.    0,309

*Et ainsi de suite indéfiniment.*

*Pour simplifier, on supprime le zéro de gauche et la virgule. Les nombres ainsi obtenus constituent autant d'articles qui correspondent aux diverses catégories adoptées.*

## **CADRE POUR LA COMPTABILITE D'UNE SOCIETE ANONYME POUR L'EXPLOITATION DE GISEMENTS PHOSPHATES (extraits)**

- 0. Comptes de capital
  - 1. Provisions et réserves
    - 10. Réserve légale
    - 11. Amortissement (on peut subdiviser)
  - 2. Frais amortissables
  - 3. Comptes de premier établissement
    - 30. Travaux de recherches
    - 31. Travaux de mine
    - 32. Routes et canalisations
    - 33. Embranchement sur la ligne de ..
    - 34. Constructions
  - 4. Disponible
  - 5. Créances et dettes
  - 6. Stocks
  - 7. Comptes transitoires
  - 8.
  - 9. Charges et produits de l'exercice en cours
    - 90. Production
    - 91.
    - 92.
    - 93.
    - 99. Ventes (à subdiviser s'il y a lieu)

*Ce qui précède rappelle d'ailleurs certaines dispositions en usage dans la comptabilité publique. Les indices à deux chiffres correspondent aux « chapitres d'un budget ». Ce sont les comptes du grand livre central tenu en chiffres globaux.*

*Les indices de 3 chiffres correspondent aux articles. Ce sont des sous-comptes ouverts à part dans un grand livre annexe.*

*Là s'arrête l'analogie. En effet, la comptabilité des entreprises privées est très supérieure à celle de l'Etat, car elle montre non seulement le détail des charges et produits, mais encore le résultat des transactions et du capital engagé dans l'affaire.*

*C'est cet ordre qui servit pour le remarquable « Cadre » dressé pour une exploitation de gisements phosphatés auquel on peut sans doute attribuer la qualité de premier plan comptable de conception moderne.<sup>14</sup>*

### **3. 3. Plan de Jean Dumon de la Société Académique de Comptabilité de Belgique**

La Société Académique de Comptabilité de Belgique (SACB) organise le premier Congrès international de sciences comptables qui se tient à Bruxelles les 20 et 21 août 1910<sup>15</sup>.

A cette occasion Jean Dumon, Secrétaire général de la SACB présente un plan comptable d'entreprise avec notation décimale<sup>16</sup>.

1. Valeurs immobilisées;
2. Passif non exigible;
3. Approvisionnements;
4. Fabrication;
5. Service financier;
6. Comptes particuliers (personnels ou collectifs);
7. Compte d'ordre;
8. Pertes et Profits;
9. Ventes et Achats.

Les années qui suivent voient la classification décimale et les feuillets mobiles bouleverser la comptabilité.

La classification décimale universelle (CDU) appliquée pour la première fois à la comptabilité par Paul Otlet en 1901 sera la charpente des plans comptables qui se succéderont en Europe : Gabriel Faure (1909), Jean Dumon et la SACB (1910), Léon Batardon (1911), Hector Blairon (1921), Eugène Schmalenbach (1927), le Plan allemand (1937), le Plan français (1942), le

---

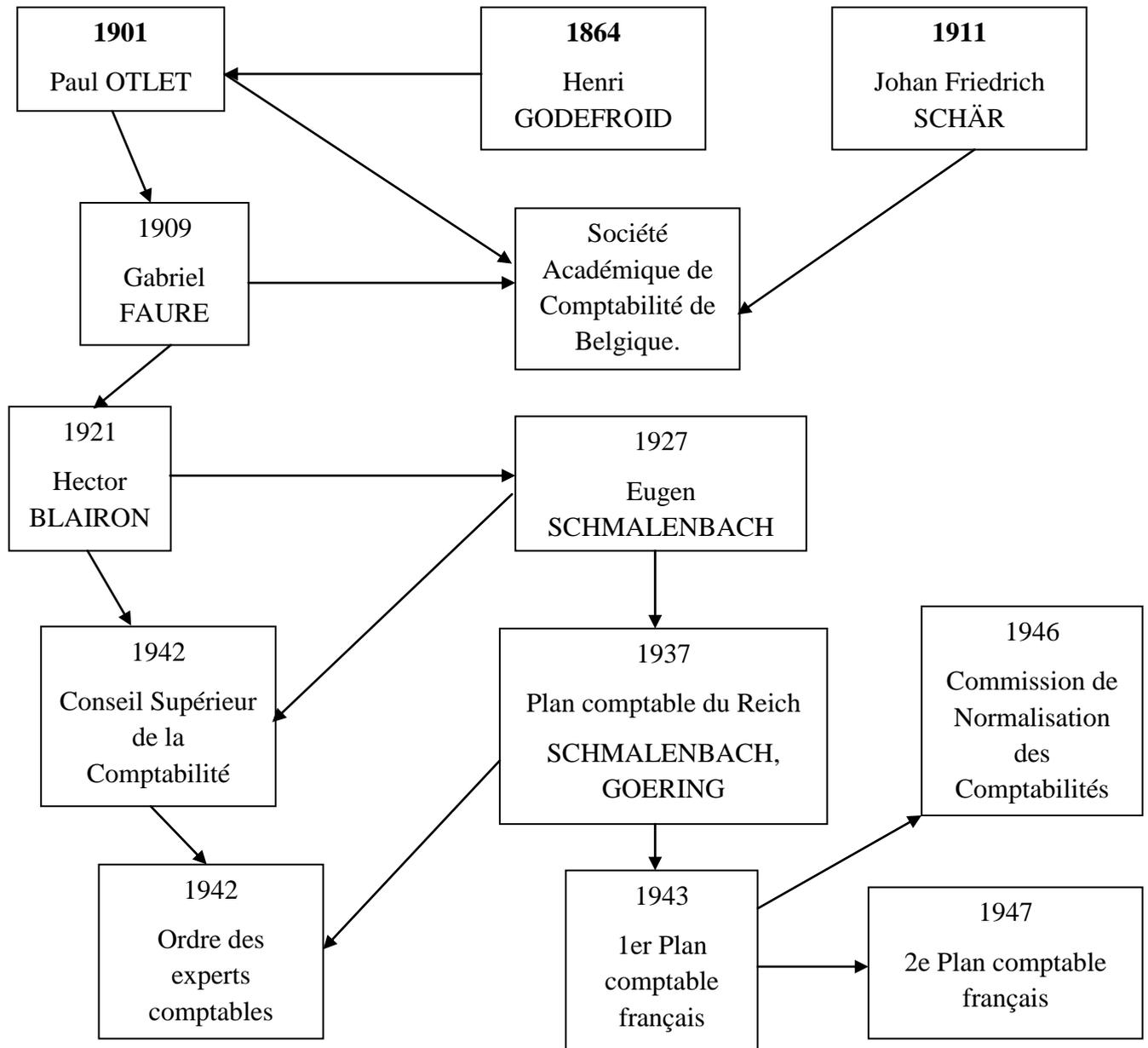
<sup>14</sup> COLLEYE Joseph - opus cité p.40

<sup>15</sup> Mundaneum - Mons Archives : dossier 464 pièces (32180). Lettre de la SCAB du 04.08.1910 à M. Masure secrétaire de l'IIB

<sup>16</sup> HAULOTTE Robert - opus cité p.2201/20

Plan Comptable Général belge (1961) et enfin le Plan Comptable Minimum Normalisé (1978) tiré de la mise en application de la Quatrième Directive 78/660 CEE.

Le rôle joué par Paul Otlet et la Société Académique de Comptabilité de Belgique est évalué comme suit par Jean-Guy Degos et Stéphane Ouvrard dans le tableau qui suit<sup>17</sup>. Le plan comptable français a une triple origine : belge, allemande, française.



## SOURCES ET CONTEXTE DE LA NORMALISATION FRANCAISE

<sup>17</sup> DEGOS Jean-Guy-OUVRARD Stéphane : *La Convergence du droit comptable français et des normes d'informations financières internationales* - Cahiers Electroniques de l'ERCCI IAE Cahier 28-2008 p.7

# ***LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE COMPTABILITÉ DE BELGIQUE, L'UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES. ET L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE COMPTABILITÉ.***

## *4. Une même recherche d'harmonisation*

### **4. 1 Société Académique de comptabilité de Belgique (SACB)**

La Société Académique de Comptabilité de Belgique (SACB) est fondée à Bruxelles en 1902.<sup>18</sup> La constitution de cette association avec ses sections locales s'inspire de la Société Académique de Comptabilité, organisme à but pédagogique fondé à Paris le 15 juin 1881.

Paul Otlet a déjà marqué la comptabilité de son empreinte par la classification décimale et s'intéresse à son enseignement.

L'Institut International de Bibliographie (IIB) de Paul Otlet participe activement au Congrès international pour le développement de l'enseignement commercial qui se tient à Liège au cours de l'Exposition de 1905.

Le 26 août 1907 à Paris, Paul Otlet participe au Congrès international de droit commercial et d'enseignement commercial et comptable.<sup>19</sup>

Sous l'influence de Paul Otlet, la SACB sera entraînée dans un mouvement plus vaste qui s'exprime dans la terminologie et le climat particulier de l'époque.

---

<sup>18</sup> Cette société existe toujours sous le nom de Société Royale Académique Belge de Comptabilité et des Sciences Connexes Appliquées ASBL dont le siège social est Rue Renkin,33 à 4800 Verviers.

<sup>19</sup> Mundaneum - Mons, Annuaire de la Vie Internationale 1910-1911- Office Central des Associations internationales p. 657

Les élites de grandes et petites nations cherchent par des expositions internationales, des conférences diplomatiques, dans des congrès et au sein d'associations multiples, les bases d'une paix durable bâtie sur le droit, l'arbitrage et le désarmement.

La SACB s'affilie à l'Institut International de Bibliographie (IIB) et des relations vont se mettre en place de manière suivie à partir de 1909 et jusqu'en 1933.

En octobre 1909, la SACB publie un rapport sur l'harmonisation des comptabilités.

Dans une lettre du 29 décembre 1909 à la SACB, Monsieur Louis Masure, secrétaire de l'IIB expose que dans la classification générale la comptabilité occupe la division 657 se subdivisant en 80 rubriques environ.<sup>20</sup>

Au début de 1910, Paul Otlet se met en rapport avec Jean Dumon, le jeune Secrétaire général de la SAC, avec le projet d'établir une coopération entre les deux institutions.

Paul Otlet espère en effet participer au Congrès des sciences comptables prévu à l'occasion de l'Exposition Internationale de Bruxelles, pour discuter du problème de la documentation administrative et des liens avec la comptabilité.

Paul Otlet fut admis comme membre honoraire de la SACB et invité à former et présider la section de documentation du congrès.<sup>21</sup>

A partir de cette époque, la Société Académique de Comptabilité de Belgique (SACB), l'Association Internationale de Comptabilité (AIC) et de l'Union des Associations Internationales (UAI), auront une histoire commune avec Paul Otlet.

Cette histoire peut se diviser en trois périodes délimitées par les guerres mondiales.

#### **4. 2 L'Union des Associations Internationales (UAI)**

Son histoire remonte au mois de juillet 1906, qui vit un premier rapprochement s'opérer entre les dirigeants de quelques institutions internationales ayant leur siège à Bruxelles.

On était au lendemain du Congrès d'expansion mondiale de Mons (1905) organisé par Paul Otlet et Henry La Fontaine et à la veille de la Conférence de La Haye (1907).

---

<sup>20</sup>Mundaneum - Dossier 464 - Société Académique de Comptabilité qui comporte de la correspondance de 1909 à 1933.

<sup>21</sup>RAYWARD W.Boyd *The universe of information - the work of Paul Otlet for documentation and international organisations*, Moscou, FID, 1975 p.185

La paix et l'harmonie entre les hommes par les organisations internationales est la ligne directrice de leur action. Le 4 juin 1907, les représentants d'une vingtaine d'associations décident de créer l'Office Central des Institutions Internationales.

Celui-ci fut officiellement fondé, sous le patronage du Gouvernement belge, par l'Assemblée générale du 29 janvier 1908 au cours de laquelle il fut décidé d'organiser à Bruxelles en 1910 un Congrès mondial des associations internationales.

Ce congrès, qui donna lieu à un compte rendu de 1.246 pages, eut un retentissement considérable. Il se tint du 9 au 11 mai 1910 au Palais des Académies de Bruxelles, sous la présidence d'Auguste Beernaert, Prix Nobel de la Paix 1909, ancien premier ministre belge.

Le roi Albert Ier ne put présider l'ouverture du Congrès comme prévu parce qu'il dut assister aux funérailles du roi Edouard VII d'Angleterre.<sup>22</sup>

Les délégués de 132 associations internationales, de 13 gouvernements, de plusieurs dizaines d'associations, cinq titulaires de Prix Nobel y prirent part.

Ce fut ce 1er congrès des associations internationales qui donna naissance à l'Union des Associations Internationales (UAI).

Les trois secrétaires généraux du Congrès, Henri La Fontaine, Paul Otlet et Cyrille Van Overbergh, devinrent les secrétaires généraux de cette institution nouvelle.

### **4. 3. L'Association Internationale de Comptabilité (AIC)**

L'histoire de l'Association Internationale de Comptabilité (AIC) est liée à celle de la Société Académique de Comptabilité de Belgique (SACB) et aux 10 congrès organisés de 1910 à 1939.

Nous avons dénombré les congrès de l'AIC de la même manière que Yannick Lemarchand, Marc Nikitin et Henri Zimnovitch dans l'article collectif *International congresses of accountants in the twentieth century : a French perspective* publié dans *Accounting History Review*, 18 :2, 97-120.

Ces auteurs incluent le Congrès de Bruxelles (1<sup>er</sup>), tiennent compte du congrès de Luxembourg (4<sup>e</sup>) annulé pour cause de Guerre 1914-1918, et omettent celui de Venise en 1933 qui a été annulé.

---

<sup>22</sup> RAYWARD W. Boyd-.opus cité 179

## 5. Les Congrès de l'Association Internationale de Comptabilité avant la Première Guerre mondiale

### 5.1 Congrès de Bruxelles en 1910 (1<sup>er</sup> congrès de l'AIC)

Le premier congrès international de la SACB de Bruxelles des 20 et 21 août 1910 réunit des délégations de 14 pays et est à l'origine de la création de l'Association Internationale de Comptabilité (AIC).

Selon Yannick Lemarchand, Marc Nikitin, Henri Zimnovitch le congrès de la SACB de Bruxelles est considéré comme le premier congrès de l'Association Internationale de Comptabilité (AIC).<sup>23</sup>

Les travaux du congrès sont répartis entre les cinq sections :

1. Comptabilité générale
2. Droit civil et commercial
3. Documentation
4. Enseignement
5. Economie politique

La section de comptabilité générale présidée par le jeune Jean Dumon, Secrétaire général de la SCAB, présente publiquement un plan comptable à notation décimale.

Selon Ignace Debeelde, le plan comptable décimal est présenté pendant l'exposition mais sans vraiment d'engagement.<sup>24</sup>

La section documentation est présidée par Paul Otlet.

La préoccupation du classement des pièces administratives est vivace chez Paul Otlet depuis de nombreuses années.

Paul Otlet a déjà fait plusieurs publications sur le sujet : « *Comptabilité et Comptabilisme* » dans les annales de l'Institut des Sciences sociales (1896) et « *Comment classer les pièces et documents des sociétés industrielles* » dans le Bulletin de l'IIB de 1901<sup>25</sup>.

---

<sup>23</sup> LEMARCHAND Yannick, NIKITIN Marc, ZIMNOVITCH Henri - *International congresses of accountants in the twentieth century: a French perspective*, Accounting Historians Review, 18-2, 97-120

<sup>24</sup> OBERT Robert - *La construction du droit comptable* p. 156, citant Ignace De Beelde

<sup>25</sup> RAYWARD W. Boyd, opus cite, bibliographie du Chap. VIII p.200

Le Congrès de Bruxelles a élaboré un projet de Code du Comptable, un projet d'organisation d'une Ecole de comptabilité et le vœu relatif à la création d'une Association internationale qui est ainsi rédigé :

*Considérant les efforts accomplis par la SACB, dans le domaine national, aux points de vue :*

*a) de l'unification de l'application des principes de la science comptable sous l'aspect d'un système et d'une méthode uniformes ;*

*b) de la codification des prescriptions légales touchant les écritures comptables en général ;*

*c) de réunir les lois et usages qui s'appliquent au comptable dans l'exercice de sa profession et qui notamment régissent le contrat de louage de services qui intervient entre le comptable et le patron ;*

*d) de l'organisation de l'école de comptabilité aux fins d'adopter un même programme d'enseignement, une même durée de cours et la création de jurys officiels ;*

*e) de créer une documentation centrale en matière de comptabilité ;*

*f) d'établir des règles générales pour la classification des matières avec notation décimale ;*

*g) d'obtenir une législation sur l'emploi des fiches et des documents mobiles ;*

*h) de revendiquer la reconnaissance légale de la profession de comptable,*

*le congrès décide de la création d'une Association Internationale de Comptabilité dont le siège sera à Bruxelles dans les locaux de l'Institut International de Bibliographie.*

L'assemblée constitutive a lieu à Bruxelles, le 12 mars 1911.

## **5. 2. Congrès de Charleroi en 1911 (2<sup>e</sup> congrès de l'AIC)**

Le deuxième congrès prévu pour se tenir à Charleroi, du 20 au 22 août 1911 est remis au 24 et 25 septembre 1911.<sup>26</sup>

Paul Otlet est invité à être le Président d'honneur du Congrès tout en présidant une nouvelle fois la section de documentation.

A ce congrès le Conseil Général de l'AIC comprend des délégués des associations nationales de 21 pays.

---

<sup>26</sup> Mundaneum :dossier464 pièce 38874 lettre du 11 août 1911 ,il s'agit d'un retard dans la communication des mémoires ;

Le président du Conseil est Emmanuelle Pisani de Rome.

Le secrétaire général est M. J. Dumon de Bruxelles

Les sujets suivants sont mis à l'ordre du jour pour discussion :

1. Code de règles pour la documentation administrative
2. Schémas et diagrammes comme moyens de représenter la comptabilité et caractériser le mécanisme des comptes et de leurs fonctions.

Cet exposé est présenté par Paul Otlet.

3. Création d'un Office Central de documentation dans les matières de comptabilité.

L'acronyme CODA - *Code for the Organisation of Administrative Documentation* est adopté et repris dans différents documents.

Après le Congrès et par lettre du 12 octobre 1911<sup>27</sup>, la SACB offre à Paul Otlet la présidence d'honneur de la société :

*Vous avez bien voulu, en maintes circonstances, vous intéresser à nos travaux et donner à nos études l'appui de votre autorité. Nous pensons donc que vous continuerez votre bienveillance et qu'il vous plaira d'accepter le titre que nous vous décernons autant par reconnaissance pour ce que vous avez fait pour nous que par déférence pour la collaboration que vous avez apportée depuis toujours.*

Cette même lettre lui fait un compte rendu du congrès comme suit :

*La section de comptabilité générale a fait un pas décisif dans la voie de l'unification en obtenant le vote de l'introduction d'un livre journal synoptico-synthétique dont les comptes représenteront des synthèses essentielles d'un caractère applicable à n'importe quel genre d'organisme économique.*

*Proposait l'emploi de la langue Esperanto dans les relations administratives et comptables internationales.*

*(s) J. Dumon  
Secrétaire général*

*van Roeg ( ? )  
Président*

---

<sup>27</sup> Mundaneum-Archives :Dossier 464 pièce 40.685.

L'intérêt que marque Paul Otlet pour la comptabilité continue.

Pendant plusieurs années, il sera un des représentants de la Belgique au Conseil de l'Association Internationale de Comptabilité (AIC) et continuera à se tenir informé des développements de la comptabilité.

Lettre de la SACB du 03 août 1912 à M. Masure, secrétaire<sup>28</sup> de l'IIB.

*-théorie logismographique, elle entend attribuer tout compte à des personnes.*

*Cette thèse donne lieu à des rapports de débit et de crédit entre les personnes qui ont un « intérêt » ou une action pour l'entreprise.*

*Deux écoles se sont fait jour :*

*-l'une celle de François Marchi de Pescia*

*-l'autre de Cerboni ;*

*Le mécanisme de la Logismographie est exposé dans le recueil des rapports présentés au IIème Congrès des sciences comptables.*

Selon la vision internationaliste de Paul Otlet, le but premier de l'association est l'unification et l'internationalisation des systèmes comptables et des états financiers et l'adoption d'un plan comptable universel, l'organisation périodiques de congrès internationaux et un bulletin périodique<sup>29</sup>.

### **5. 3. Congrès de Gand en 1913 (3<sup>e</sup> congrès de l'AIC)**

Le troisième congrès international de l'AIC se tient à Gand en 1913 en présence du célèbre Giuseppe Cerboni (1827-1917), le père de la logismographie applicable tant à la comptabilité des états qu'à celles des entreprises privées, et réunit des représentants de 20 pays.

### **5. 4. Congrès de Luxembourg en 1914 (4<sup>e</sup> congrès de l'AIC)**

Le quatrième congrès prévu pour se tenir à Luxembourg en 1914 sera annulé pour cause de guerre.

Quelle que soit l'audience internationale des premiers congrès de l'AIC, ils furent marqués et engagés dans une conception universelle, projet de Paul Otlet, un pionnier de la science de l'information et visionnaire.

---

<sup>28</sup> Mundaneum - Archives : Dossier 464 pièce 41.473

<sup>29</sup> LE MARCHAND Yannick, NIKITIN Marc, ZIMNOVITCH Henri (2008) *International congresses of accountants in the twentieth century : a french perspective*, art. cité

## 6. La guerre 1914-1918.

L'armée allemande envahit la Belgique le 4 août 1914 brisant les espoirs de paix de Henri La Fontaine et de Paul Otlet.<sup>30</sup>

Paul Otlet quitte la Belgique par la Hollande, l'Angleterre et la France pour rendre visite à son plus jeune fils au front de l'Yser. Sur place, il apprendra que celui-ci a été porté disparu. Ce n'est qu'en 1918, à la fin de la guerre qu'il saura que son jeune fils Jean est mort au combat à Struyvenskerk le 22 octobre 1914.

Ne pouvant rentrer en Belgique, Paul Otlet et sa femme alternent les séjours en Hollande, en France et en Suisse. Pacifiste dans l'âme, il se met à travailler à un projet de Société des Nations qui garantirait la concorde par l'arbitrage des conflits.

Pendant la Première Guerre mondiale, l'Union des Associations Internationales (UAI) maintient une activité intérieure relative, mais ses dirigeants font paraître à l'étranger un ensemble d'études tendant à l'organisation de la Société des Nations (H. La Fontaine, *The Great Solution*, 1915 ; Paul Otlet, *Les problèmes internationaux et la guerre*, 1916 ; *Constitution mondiale de la Société des Nations*, 1917.)

De retour en Belgique, Paul Otlet se lie à la promesse qu'il a faite lorsqu'il a appris la mort de son fils Jean à la guerre : « *Oubliant les miens, oubliant mes intérêts d'affaires, j'ai résolu de me vouer à un immense travail, inutile peut-être, mais prodigieusement nécessaire : décrire les conditions d'une Cité humaine supérieure entièrement vouée à la paix.* »<sup>31</sup>

Il poursuit ses projets de construction d'un Mundaneum et d'une Cité mondiale qui voudrait devenir la capitale intellectuelle et morale de l'humanité.

Par une loi du 25 octobre 1919, le roi Albert 1er accorde la personnification civile et l'autonomie à l'UAI<sup>32</sup> et met à disposition une partie de l'aile droite du Palais du Cinquantenaire soit environ 10.000 mètres carrés pour en faire un Palais Mondial.

Toutefois à partir de 1924, le Gouvernement veut récupérer une partie de la centaine de salles qui abritent les archives de l'IIB et les services de l'UAI.

---

<sup>30</sup> LEVIE Françoise: opus cité p;161

<sup>31</sup> LEVIE Françoise, opus cite, p.176

<sup>32</sup> LEVIE Françoise, opus cite, p.184

En 1926, Paul Otlet a 58 ans. Il a connu la fortune et la notoriété mai aussi la souffrance et l'adversité. Le décès de son père Edouard en 1907 a laissé d'énormes contentieux qui se sont terminés par la mise en liquidation de la société.

Paul Otlet manifeste toujours beaucoup d'intérêt à la comptabilité.

## *7. Les Congrès de l'Association Internationale de comptabilité après la Première Guerre mondiale.*

Après les quatre congrès antérieurs à la Première Guerre mondiale on relève encore six congrès internationaux organisés par l'AIC.

### **7. 1. Congrès de Bruxelles en 1926 (5<sup>e</sup> congrès de l'AIC)**

En 1926, après la Première Guerre mondiale, deux congrès internationaux de comptabilité sont organisés simultanément.

L'un à Bruxelles : le 5<sup>e</sup> congrès de l'AIC les 3 et 4 juillet 1926, et l'autre à Amsterdam : le 2<sup>e</sup> congrès de l' « *International Congresses of Accountants* » (ICA fondé à Saint-Louis, Canada, en 1904) du 5 au 9 juillet 1926.

Cela illustre que dès après la Première Guerre mondiale, le monde comptable s'organise sur le plan international en deux réseaux distincts ayant peu de contacts entre eux.

Il y a d'une part le réseau de l'ICA conduit par les Etats-Unis avec la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et certains pays d'Europe du Nord, et d'autre part le réseau de l'AIC qui regroupe les pays de l'Europe continentale dont la langue est d'origine latine.<sup>33</sup>

Le 5<sup>e</sup> Congrès de l'AIC de Bruxelles réunit les délégués de 16 pays, mais pas de ceux de l'Allemagne.<sup>34</sup>

Au congrès de Bruxelles, Paul Otlet présente ce que l'on peut appeler son testament comptable.

---

<sup>33</sup> LE MARCHAND Yannick, NIKITIN Marc, ZIMNOVITCH Henri art. cité:p. 98

<sup>34</sup> Mundaneum-archives dossier 464. *L'Allemagne n'a pas de délégué au 5<sup>e</sup> Congrès de l'AIC et n'échange pas ses périodiques avec la SACB.* Lettre du 23.07.1927 de M. Jean Dumon à M. Masure Secrétaire de l'IIB-Mundaneum-archives dossier 464.

## L'AVENIR DE LA COMPTABILITE ET SES RAPPORTS AVEC LES BESOINS DE L'ORGANISATION MONDIALE.

« L'Avenir de la comptabilité et ses rapports avec les besoins de l'Organisation mondiale »<sup>35</sup> : Cet exposé de Paul Otlet au congrès de Bruxelles est le témoignage de l'étendue de sa culture, de la densité de sa pensée et de son esprit visionnaire.

Il commence par définir la comptabilité.

*La comptabilité est la science qui traite de la conception et de la coordination rationnelle des biens, opérations et mouvements économiques : production, distribution, consommation, réparation, administration des richesses privées ou collectives. Elle les considère au point de vue de leur valeur.*

*Elle les envisage non pas en général ni même abstraitement, ce qui est le propre de la science économique, mais dans un organisme personnel ou collectif déterminé, tant à l'intérieur de ces organismes que dans ses rapports éventuels avec tous les autres organismes.*<sup>36</sup>

Il en expose de manière brillante et concise le principe fondamental.

*La science des comptes, en opposant invariablement dans toute mutation de valeurs un ou plusieurs comptes débités à un ou plusieurs comptes crédités d'égale somme, réalise l'équivalence des débits et des crédits des comptes et leur balance permanente. (page 4)*

Il évoque les divers systèmes de comptabilité : la partie simple, les parties doubles.

Comptabilité à parties multiples, trigraphique, tétragraphique

La logismographie

*On peut suivre toutes les permutations auxquelles donne lieu chaque article.*

Il a avant l'heure, une vue claire de certains nouveaux concepts

*Ces trois termes sont en cascade : Devis (opérations estimées) ; Budget (opérations autorisées) ; Comptes (opérations effectuées).*

*La méthode doit tendre à les maintenir en regard les uns des autres, à les faire contrôler les uns par les autres.*

---

<sup>35</sup> OTLET Paul Bruxelles-Nord Impr. - Lith. La Senne, 13, rue du Gazomètre, H : 27,4 cm l : 21,2 cm 23 pages.

<sup>36</sup> Dans la note de bas de page, Otlet se réfère à Léauthey et Guilbaut, *Principes généraux de comptabilité*, p. 2) et indique : « On a pris ici pour point de départ la définition de cet auteur, en la précisant et en la synthétisant ». Cet ouvrage avait servi en 1901 pour la publication dans le bulletin de l'IIB d'un avant projet de schéma universel de comptabilité.

Pour les machines comptables et statistiques qui a cette époque en sont à leurs débuts :

*Nous avons nous-mêmes, il a plusieurs années, esquissé devant l'Académie Belge de Comptabilité les desiderata et possibilités d'une machine à comptabiliser devant réaliser le bilan permanent. Il s'agit de dispositifs enregistrant les unités positives et négatives des divers comptes ou classes de données, et, par un jeu de liaisons et d'interférences, effectuant toutes les répartitions auxquelles ils donnent lieu dans la réalité.*

*Desiderata de la Comptabilité quant aux machines ;*

*Tenir les écritures rigoureusement à jour ; voir, à l'heure, dans toute la complexité de leurs aspects, corrélations et répercussions ; les tenir sous une forme à la fois analytique et synthétique.*

- a) Passer une écriture en une seule inscription ou frappe*
- b) Effectuer les additions et soustractions simultanément dans les deux sens*
- c) Obtenir une preuve immédiate de l'exactitude des opérations*

Il encourage l'emploi de représentations graphiques

*Un effort devra être fait dans diverses directions : emploi des notations et formules propres à la comptabilité, représentation graphique des données sous forme de diagrammes et schémas.*

*Les graphiques figurent les mouvements des valeurs ou des comptes par les lignes ou courbes. Ils constituent une relation sous une forme différente des faits qu'expriment les chiffres des comptes eux-mêmes auxquels ils empruntent tous leurs éléments. Mais ils frappent plus vite les yeux et l'esprit que les groupements de chiffres.*

Il reprend Leauthey et Guilbaut : « *Principes généraux de comptabilité* », 1895 p . 498

*Les graphiques se prêtent admirablement à l'analyse et à la synthèse de tous les mouvements extérieurs et intérieurs imprimés aux valeurs, à toutes les comparaisons qu'il est utile d'avoir sous les yeux*

Paul Otlet a une vision idéaliste

*Les applications de la comptabilité se font au patrimoine de l'individu, des sociétés, des administrations publiques de l'Etat. Les principes sont les mêmes ; les modalités de leur application comportent des différences.*

L'impôt sur le revenu...

*Il n'est nullement impossible de voir le bilan de chacun devenir dans une certaine mesure public pour la garantie des tiers et de la société, et les opérations comptables, être contrôlées par un service public.*

Il règle ses comptes avec l'Etat :

*Le terme de comptabilité appliqué aux exploitations de l'Etat est un terme à double sens et qui fait illusion. La comptabilité dont elle observe les règles se différencie profondément de la comptabilité commerciale et industrielle. De même, le contrôle auquel elles sont soumises, y compris celui de la Cour des Comptes, sera un simple contrôle administratif par lequel des fonctionnaires s'assureront, en y employant parfois des délais, si les règlements qui paralysent la marche de ses services ont été scrupuleusement respectés.*

Il envisage l'application de la technique comptable à des domaines autres de la comptabilité.

*La comptabilité est donc essentiellement un système d'écriture, un art de graphiser, d'enregistrer, de constituer une documentation. (page 12)*

*En créant un système d'enregistrement extraordinaire complet des données industrielles, commerciales et financières, la comptabilité est venue apporter un exemple dont la portée dépasse singulièrement son propre domaine.*

*Le fait de voir ainsi la comptabilité pouvoir servir de type et de modèle à des structures intellectuelles qui n'ont aucun rapport avec son propre fonds, mais seulement avec sa méthode.*

En ce qui concerne la publicité des comptes, Paul Otlet se pose la question de savoir dans quelle mesure la comptabilité doit être publique car à mesure que grandit leur importance, les affaires impliquent une participation plus grande d'intérêts divers.

*Le problème de la publicité de la comptabilité doit désormais être envisagé dans toute son ampleur en se mettant en face de la réalité nouvelle et non plus des anciens préjugés.*

- 1) Dans les associations, notamment dans les sociétés anonymes, les actionnaires ont un droit au contrôle des livres, contrôle direct ou par leurs mandataires, leurs commissaires.*
- 2) Les créanciers, eux aussi ne sauraient être dépourvus de tout contrôle. Ceci semble admis déjà légalement par les obligataires des sociétés anonymes. Les banquiers ont des moyens divers de contrôler les affaires de leurs débiteurs soit par des comptables nommés par eux, soit par une représentation au conseil d'administration.*
- 3) Les fournisseurs sont renseignés par des agences qui emploient souvent une véritable détection et un espionnage.*

- 4) *Le personnel est intéressé au contrôle pour la liquidation de sa participation au bénéfice.*
- 5) *L'Etat est intéressé pour la perception des impôts.*
- 6) *Le public est intéressé par la protection de son épargne qui prend le chemin de la Bourse ou il s'investit en titres au porteur de sociétés anonymes.*

Il développe une réflexion nouvelle sur la valeur économique, sociale et intellectuelle.

*L'économie de nos jours ne s'occupe pas de l'unité objective des choses mais seulement, simplement du désir (pas même du besoin) que l'homme éprouve de les posséder. Elle appelle valeur ce qui a la propriété de les satisfaire en dehors de toute propriété scientifique et technique, en dehors de toute comparaison avec une échelle rationnelle des besoins suggérés par les sciences et par l'idéal (la morale).*

*Et cette valeur-là, elle la commercialise, elle la finance, elle la rend acquérable par la monnaie, par l'or.*

*Diverses modalités sont possibles dans l'estimation de la valeur plus ou moins arbitraire attribuée par le propriétaire.*

*La valeur estimée à dire d'experts, étant tenu compte de tout élément connu, notamment les mercuriales et les prix de biens similaires.*

*La valeur de production ou de remplacement.*

*La valeur de vente réelle, ou prix effectivement obtenu. C'est finalement la seule qui compte, puisque c'est elle qui remplacera dans le patrimoine l'objet qui aura été aliéné.*

*Le phénomène de l'évaluation se précise. On a pu l'étudier à la lumière des faits récents, d'inflation et de déflation. La valeur attribuée aux choses par le marché tient compte de la valeur immédiatement antérieure. Il y a ainsi un enchaînement, une continuité d'évaluation. Le prix sur le marché est fonction de l'offre et de la demande, celles-ci sont fonction de la psychologie échangiste, cette psychologie est facteur de l'état de leurs connaissances et cet état lui-même dépend de la réalité des choses.*

*Mais il y a dans cette chaîne de multiples occasions à erreur, à fausse interprétation, à ignorance. C'est pourquoi le prix usuel (usage, tradition) en temps normal, le prix antérieur en temps anormal ont une si grande importance.*

Paul Otlet voit ainsi la nécessité d'une pluralité des systèmes de valeurs, pluralité de comptabilités et pluralité de bilans.

*Il faut ramener la valeur économique monétaire à n'être qu'un des éléments de ce système universel de valeurs, qu'un cas particulier. Les diverses espèces d'unités doivent être finalement convertibles les uns dans les autres.*

Il voit l'avenir :

*Il y a lieu de préparer les voies à une organisation internationale de l'œuvre comptable elle-même selon les considérations présentées dans ce mémoire, et entrer de plus en plus dans les voies nouvelles au bout desquelles apparaît l'établissement d'une comptabilité publique, scientifique, à toutes fins érigées au degré mondial.*

*Il faut envisager la création d'un Office International, permanent, autonome, ayant pour objet l'établissement de semblable comptabilité, office relié à un réseau d'offices nationaux et chargés des écritures continues, dont le résumé doit être le bilan mondial.*

Ce congrès fut entièrement couvert par le Français Alfred Berran, le propriétaire et l'éditeur du journal *La comptabilité et les Affaires*.

En présentant huit des vingt rapports, la délégation française joua un rôle prépondérant dans ce congrès. Cette délégation comportait la présence de René Delaporte, Président de *l'Union nationale des groupements comptables de France et des Colonies*. Ultérieurement René Delaporte jouera un rôle majeur dans l'AIC.<sup>37</sup>

## **7. 2. Congrès de Barcelone en 1929 (6<sup>e</sup> congrès de l'AIC)**

Le Congrès de Barcelone se tint parallèlement en septembre 1929 à l'Exposition Universelle. Quatorze pays étaient annoncés mais quatre pays se sont désistés. (Allemagne, Brésil, Hongrie et Suisse).<sup>38</sup>

Ce congrès fut l'occasion d'une avancée de l'engagement français dans l'AIC.

L'AIC est à présent sous le leadership d'Alfred Berran. Selon l'appel à participation lancé, la délégation française conduite par René Delaporte est la plus importante avec 6 personnes<sup>39</sup>.

A ce congrès organisé en collaboration avec une association d'experts-comptables de Catalogne un plan comptable à classification décimale fut présenté<sup>40</sup>.

La délégation roumaine proposa d'organiser le prochain congrès à Bucarest en 1931 pour commémorer le 10<sup>e</sup> anniversaire de la création de leur organisation professionnelle.

---

<sup>37</sup> LE MARCHAND Yannick, NIKITIN Marc ,ZIMNOVITCH Henri, art. cité

<sup>38</sup> Selon la *Revista general de comert si contabilitate* 1931, 304 le Brésil et la Suisse étaient présents.

<sup>39</sup> LE MARCHAND Yannick, NIKITIN Marc,ZIMNOVITCH Henri, art. cité

<sup>40</sup> DE BEELDE Ignace, art. cité p. 11

### **7. 3. Congrès de Bucarest en 1931 (7<sup>e</sup> congrès de l'AIC)**

A l'exception de quelques lignes annonçant le congrès dans la revue « *Experta* » de février 1931, cet évènement ne fut pas couvert par les revues professionnelles françaises.

La division entre le réseau de l'ICA et de l'AIC est confirmée par le témoignage des délégués roumains au Congrès d'Amsterdam qui tentèrent sans succès d'unifier les deux réseaux.

La revue comptable roumaine « *Revista generala de comert si contabilitate* » 1931, 304 <sup>41</sup> :

*En 1926, quand le congrès de comptabilité de Bruxelles et celui des « Chartered accountants » d'Amsterdam se tinrent successivement sur une courte période de temps, les délégués de Roumanie tentèrent de les unifier pour, dans le futur, tenir un seul congrès international. Toutefois, le groupe des Anglo-saxons rejoints par les Allemands, les Autrichiens, les Hollandais, et les Scandinaves rejetèrent cette proposition.*

Le cycle des congrès continua séparément et le 6<sup>e</sup> Congrès de l'AIC se tint à Barcelone en septembre 1929 avec des délégués venant principalement des pays latins : France, Espagne, Belgique, Suisse, Brésil... et en même temps, le troisième congrès des « Chartered accountants » se tint à New York.

La même revue (1931, 359-438) publia un rapport de huit pages en français.

Il semble que Berran ait perdu tout intérêt pour ces congrès, mais on ne possède aucune explication sur cette attitude.

### **7. 4. Congrès de Venise en 1933 ( annulé)**

### **7. 5. Congrès de Bruxelles en 1935 (8<sup>e</sup> congrès de l'AIC)**

Ce congrès réunit les délégations de 20 pays.

« *France comptable* », la revue de l'Union internationale des groupements comptables de France et des Colonies, publia une édition supplémentaire détaillant les évènements du 9<sup>e</sup> congrès de l'AIC de Bruxelles en août 1935.

Dans l'entretemps René Delaporte, éditeur de la revue et président de l'Union, devient le président de l'AIC.

René Delaporte est toujours président de l'AIC lors des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> congrès.

---

<sup>41</sup> LEMARCHAND Yannick, NIKITIN Marc, ZIMNOVITCH Henri, art. cité

## 7. 6. Congrès de Paris en 1937 (9<sup>e</sup> congrès de l'AIC)

Une Semaine de la comptabilité fut organisée immédiatement après un congrès national (13-15 septembre 1937 )

## 7. 7. Congrès de Liège en 1939 (10<sup>e</sup> congrès de l'AIC)

Ce congrès fut le dernier congrès de l'Association Internationale de Comptabilité.

L'AIC, dans laquelle Paul Otlet n'était pas à proprement parler actif mais qu'il avait initiée, encouragée et à laquelle il avait donné tout son souffle en vue de l'harmonisation universelle de la comptabilité et l'unité de la profession, ne lui survivra pas.

## 8. *Le Traité de Documentation, véritable testament philosophique.*

Durant l'Entre-deux-guerres, Paul Otlet tente de garder le Mundaneum en activité malgré de nombreuses mésaventures.

Les difficultés, l'incompréhension générale dont ses projets font l'objet assombrissent les dernières années de sa vie.

En 1934, après 10 années de tergiversations, le Conseil des ministres décide de remettre à la disposition des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, les locaux du Cinquenaire occupés à titre précaire par l'Union des Associations internationales.

La même année, malgré des difficultés qui l'assaillent de toutes parts, Paul Otlet, publie son « **Traité de documentation** », véritable testament philosophique qui demeure un ouvrage de référence en la matière et a été déterminant pour la conception moderne de la documentation. Dans ce livre, on découvre aussi qu'il a eu bien avant l'heure l'intuition d'Internet :

*On peut imaginer le télescope électrique, permettant de lire de chez soi des livres exposés dans la salle 'teleg' des grandes bibliothèques, aux pages demandées d'avance. Ce sera le livre téléphoné.*

La survenance de la Seconde Guerre mondiale influencera négativement les activités des organisations dans lesquelles il est impliqué.

Paul Otlet meurt le 10 décembre 1944.

## 9. TABLE CHRONOLOGIQUE COMPARÉE

Année	Paul Otlet en général	Paul Otlet et la comptabilité  SACB  AIC
1868	Naissance	
1882	Publication de <i>l'Ile du Levant</i>	
1888	Publication de <i>l'Afrique aux Noirs</i>	
1890	Docteur en droit de l'Université libre de Bruxelles.  Stage d'avocat chez Edmond Picard.  Rencontre d'Henri La Fontaine	
1891	Publication du <i>Sommaire périodique des revues de droit</i>	
1892	Publication de <i>l'Essai sur la théorie bibliographique</i>	
1893	Office international de bibliographie sociologique	
1895	Création de l'Office International de Bibliographie (OIB)  1 <sup>ère</sup> conférence et OIB  Répertoire Bibliographique Universel (RBU)	
1896	Création du Bureau bibliographique à Paris, affilié à l'OIB et présidé par Hyppolyte Sebert	Publication de <i>Comptabilité et Comptabilisme</i> dans les annales de l'Institut des sciences sociales.
1897	Exposition internationale de	

	Bruxelles	
1900	Présentation du RBU	
1901		Le bulletin de l'IIB publie le premier plan comptable à classification décimale inspiré de l'ouvrage « <i>Principe généraux de comptabilité</i> » d'Adolphe Guilbaut et Eugène Leauthey 1895. .  Publication de <i>Comment classer les pièces et documents des sociétés industrielles</i> .
1902		Fondation de la Société Académique de Comptabilité de Belgique SACB
1904		Comptabilité par chapitres de l'Union Internationale des Tramways
1905	Elaboration de la station balnéaire de Westende  Publication de la CDU  IIP (RIU)  Congrès d' Expansion Economique Mondiale	
1906	La microfiche avec Goldschmidt  Musée du Livre  Bibliothèque Collective des Sociétés Savantes	
1907	Musée de la Presse  Office Central des Institutions Internationales	
1908	Répertoire Universel de Documentation (Encyclopédie	

	documentaire)  Quatrième conférence de bibliographie organisée par l'IIB	
1909		Affiliation de la SACB à la IIB  Le Bulletin de l'IIB présente un article de Gabriel Faure : <i>La classification décimale et son emploi en comptabilité.</i>
1910	Cité Mondiale (1910-1944)  Musée International  Union des Associations Internationales en remplacement de l'OAI  Congrès de Bibliographie et de documentation	1 <sup>er</sup> Congrès des sciences comptables à Bruxelles.  Jean Dumon présente le Plan comptable à notation décimale. Décision de créer une Association Internationale de Comptabilité
1911		2 <sup>e</sup> Congrès de l'AIC à Charleroi  <i>Les schémas et diagrammes</i>
1913		3 <sup>e</sup> Congrès de l'AIC à Gand-Bruxelles
1914	Publication du <i>Traité de Paix général</i>	4 <sup>e</sup> Congrès de l'AIC de Luxembourg sera annulé
1916	Otlet préside le Premier Congrès des nationalités, prélude à l'ouverture de la SDN	
1917	Publication de la <i>Charte Mondiale organisant de la société des Nations.</i>  La SDN est créée, fondée sur l'idée d'un « concert des Nations »	
1920	Avec l'assistance du gouvernement belge ouverture du :Palais Mondial (Mundaneum) et de Université	

	Internationale  Idée de créer une cité mondiale pour laquelle Le Corbusier élabore des plans et maquettes étonnantes.	
1922	Premiers revers dans ses actions , lâché par le gouvernement belge.	
1924	Foires au caouthouc-déménagement des collections	
1925	La SDN crée l'Institut international de coopération intellectuelle, ancêtre de l'UNESCO.	
1926		5 <sup>e</sup> Congrès de l'AIC à Bruxelles  Paul Otlet présente <i>L'avenir de la comptabilité et ses rapports avec les besoins l'Organisation Mondiale</i>
1929		6 <sup>e</sup> Congrès de l'AIC de Barcelone
1931	l'IIB devient l'Institut International de documentation	7 <sup>e</sup> Congrès de l'AIC de Bucharest
1934	Publication du <i>Traité de documentation</i>  Fermeture des portes du Palais mondial(Mundaneum)	
1935		8 <sup>e</sup> Congrès de l'AIC de Bruxelles
1937	L'OID devient la Fédération internationale de la documentation	9 <sup>e</sup> Congrès de l'AIC de Paris
1939		10 <sup>e</sup> Congrès de Liège et  dernier congrès de l'AIC
1940	Otlet devient aveugle mais continue son combat,seul et prisonnier de son utopie pacifiste.  « <i>L'esprit d'Otlet était certainement</i>	

	<i>depuis quelques années tellement dans les nuages que nous n'avons pu le suivre »</i>	
1944	Mort de Paul Otlet  Gravé sur sa tombe « <i>Il ne fut rien, sinon Mundaneum</i> »	